

18 May 19 92

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

4957/21

Objet:

Annexe

Expédié le.....

A Monsieur Denis

L^e Rue Van Mder

Sp

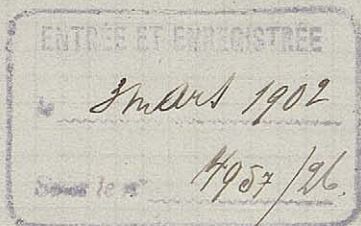
Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un tableau.....
qui fait l'objet de votre.....
demande de l'Etat.....

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M. Denis,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

8

1^{er} Mars 1902.

À M. le Président et Membres de la Commission
Directrice des Langues et Lettres de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous présenter un
tableau de l'école ancienne, auteur
inconnu, représentant une tête de vieillard.
Je serais disposé éventuellement à le
céder pour la somme de deux mille
francs.

Veuillez agréer Messieurs l'assurance
de mes sentiments distingués

Delisle

2^e rue Vanmaer.

Bruxelles.

Jean Delisle — avocat
2^e rue Vanmaer.

2. fév 1902

1^{er} Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4957/26

Objet:

Annexe

Expédié le.....

A Messieurs

M^{rs} H. P. Onydes

53. Rue de Namur

M^{rs} Michel

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, du tableau.....
qui fait l'objet de votre.....
lettre du 16. 10.

Cet ouvrage que nous tenons,
Messieurs, à votre disposition,.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M^{rs} Onydes...,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le

23 février 1902

N^o 4957/26

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Messieurs,

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître que la résolution
de la Commission Directrice n'a pas été
favorable à l'acquisition, pour la collection
de l'Etat, du tableau qui fait l'objet de
votre lettre du 16 courant.

Cet ouvrage que nous tenons,
Messieurs, à votre disposition, pourra être
retiré au Palais des beaux-arts, au n^o 9,
contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, Messieurs,
l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission directrice

V. J. C. L. L. L.
M. L. L. L. L.

Reçu le tableau ci-dessus

Messieurs J. & H. J. J. J.
53. Rue de Namur

M. L. L. L. L.
Le 4 Mars 1902



ENTREPRISE DE PEINTURE & DÉCORATION

EXPOSITION BRUXELLES 1897, MÉDAILLE D'OR

Capisseries, Ameublements
J. & H. Boneyds

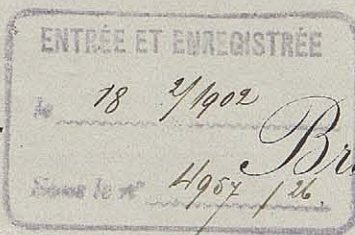
EBÉNISTERIE

MEUBLES DE STYLE
ET DE FANTAISIE

Rideaux, Tapis, Etoffes
Sièges, Tentures

GLACES

Entreprise d'après Devis
Dessins



53, rue de Namur

Bruxelles, le 16 février 1902

*À Messieurs le Président et Membres
de la Commission des Beaux Arts
à Bruxelles*

Messieurs

*Nous vous envoyons à l'examen un petit tableau
de Joseph Stevens.*

*Ce tableau a été fait par l'artiste dans une
maison amie et reproduit une scène familière
qui se passait chaque jour après le dîner, l'on
ouvrait la cage des canaris et ils perchés sur
le rebord de la table de la salle à manger.*

*Si ce tableau pourrait vous convenir nous le
renouvellerions pour 3500 fr. Trois mille cinq cents
francs.*

*Nous vous présentons Messieurs nos salutations
empressées.*

J. & H. Boneyds